

L'an deux mil vingt, le quatre du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 20 heures 30 minutes, sous la présidence de Madame Duval Maryse, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2020

Présents : 12

Maryse Duval, Bruno Biard, Joël Donne, Michel Lahaye, Fabienne Dessaux, Séverine Ricius, Denis Decaux, Ginette Lannel, Charles-Henri Ricard, Alain Goubert, Christine Dieutre, Etienne Lurois.

Absents/excusés : 02

François Durieu, Philippe Duval.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : Etienne Lurois

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2019 a été lu et approuvé.



**DÉLIBÉRATION du 04/02/2020 - N°01**

**CURAGE DES FOSSÉS**

Présentation du linéaire pour le curage des fossés, au prix de 0.80€ HT, sachant que la longueur totale est de 1536 mètres.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte de faire les travaux de curage des fossés pour une longueur de 1536 mètres au prix de 0.80€ HT, soit un total de 1 228.80€*

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0



**DÉLIBÉRATION du 04/02/2020 - N°02**

**SDE 76 - AVANT-PROJETS 2020- PROGRAMME ÉCLAIRAGE PUBLIC  
Route de la Croix des Mazis, Rue du Moulin, Rue de la Gare**

Madame le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2019-0-76649-M3142 et désigné « Rues Croix Mazis, du moulin et de la Gare » dont le montant prévisionnel s'élève à 29 508 .60€ TTC et pour lequel la commune participera à la hauteur de 10 433.99€ TTC, dont 4 918.10 de TVA récupérable.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :*

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2020 pour un montant de 10 433.99€ TTC.
- De demander au SDE 76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- D'autoriser madame le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0



**DÉLIBÉRATION du 04/02/2020 - N°03**

**MISE À DISPOSITION DU BUREAU POUR L'ADMR AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, met à disposition un bureau pour l'ADMR de la Haute-Béthune au 1<sup>er</sup> étage de la mairie pour un montant de 511.20 € au titre de l'année 2020. Madame le Maire est autorisée à signer la convention avec l'ADMR de la Haute-Béthune.*

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0



**DÉLIBÉRATION du 04/02/2020 - N°04**

**MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES LOISIRS POUR L'ASSOCIATION  
« MAZURKA, VALSE ET PASTOURELLE » - AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal met à disposition à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 la salle des loisirs tous les mardis après-midi à l'association « Mazurka, Valse et Pastourelle » présidée par Madame Buchard dont le siège social est situé à Neuville-Ferrières (76270), 771 Route de Massy, pour un montant de 250 € au titre de l'année 2020 et autorise Madame Le Maire à signer la convention avec l'association « Marzurka, valse et pastourelle du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.*

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION du 04/02/2020 - N°05**

**MONTANT DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL -RDC N°1 « LES ACACIAS »**

L'appartement du rez de chaussée des « Acacias » est en cours de rénovation. Il devrait être loué pour mi-février 2020. Ce logement est un T1.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, fixe le montant du loyer du logement situé « RDC 1 Route du Moulin - Les Acacias » à 280 € + 50€ de provision de charges (chauffage et ordures ménagères), autorise Madame le Maire à chercher les futurs locataires de ce logement et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.*

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE DU DIMANCHE 15 MARS 2020**

Les élus sortants et les candidats sont invités à tenir le bureau de vote soit 14 conseillers en exercice à la date du vote et les candidats

<u>Horaires</u>	<u>Présidence</u>	<u>Assesseurs n°1</u>	<u>Assesseurs n°2</u>
8h-10h	Joël Donne	Christine Dieutre	Ginette vasse
10h-12h	Bruno Biard	Fabienne Dessaux	Alain Goubert
12h-14h	François Durieu	Etienne Lurois	Charles-Henri Ricard
14h-16h	Maryse Duval		
16h-18h	Michel Lahaye	Séverine Ricius	Denis decaux

**Président du bureau de vote : DUVAL Maryse**

**COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE DU DIMANCHE 22 MARS 2020**

En cas de deuxième tour il est proposé de garder la base du tableau précédent et de privilégier la tenue du bureau de vote par les candidats déjà élus au premier tour.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Prévoir le nettoyage des certains caniveaux par l'employé communal

- Association Country : voir qui possède les clés de la salle des Loisirs ; il serait utile de faire un inventaire des clés existantes
- Rencontre du maire avec le capitaine des pompiers pour l'élaboration du futur schéma de la défense extérieure contre l'incendie
- Réunion de la commission des finances dernière semaine de février 2020, avant le vote du compte administratif 2019.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21heures 10 minutes.

---